

**À Stéphane Dubois,**  
Directeur des Responsabilités Humaines et Sociétales,

**À Vincent Mackie,**  
Directeur des Affaires Sociales

**Objet: Demande de réunion sur la politique salariale 2022 du groupe SAFRAN**

Messieurs,

Vous nous convoquez le 9 Mai prochain pour une réunion sur le « suivi de l'accord sorti de crise ».

Nous ne sommes pas signataires de cet accord. L'article 9.3 précise : « Les parties signataires conviennent de se réunir en début d'année 2022 afin de faire le bilan sur les négociations annuelles d'entreprises tenues en 2022. »

Pour notre organisation le début d'année montre une flambée de l'inflation, et l'application de l'accord sortie de crise a rendu plus qu'insuffisantes les mesures proposées. Dans aucune des sociétés du groupe le budget cadré n'a pu compenser l'inflation, rendant nulle toute évolution de carrière pour les salariés.

Avec l'effort consenti sur le pouvoir d'achat en 2021 au titre de l'accord ATA et la suppression de versement d'intéressement en 2022, la perte est déjà conséquente. Les politiques salariales cadrées par l'accord groupe aggravent la situation.

Le mécontentement des salariés est exprimé dans plusieurs sociétés dans un contexte international ne laissant pas entrevoir d'amélioration sur les prix cette année.

L'accord sortie de crise a montré ses limites et notre organisation les avait identifiées conduisant au refus de la signature. La commission de suivi de l'accord (art9.3), réservée aux seuls signataires, ne saurait en aucun cas se substituer à de nouvelles négociations pour palier la situation.

Le groupe Safran doit envoyer un signe fort aux salariés qui ont su prendre leurs responsabilités en 2020 et 2021 et qui seront les acteurs des défis à venir.

Notre organisation vous demande en conséquence de réunir sans délai les 4 organisations syndicales représentatives groupe afin de mettre en place les mesures nécessaires concernant les politiques salariales des sociétés.

**Les coordinateurs CGT SAFRAN**

*Gérard Montuelle  
Dondu Kaya  
Fabien Maruéjols-Benoit  
Jean-François Bequet*